

Du poisson pour demain ?



Cette publication a été possible grâce au Fonds DANONE/Evian pour l'Eau



CONVENTION OF WETLANDS
CONVENCIÓN SOBRE LAS ZONAS HÚMIDAS
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ottawa, 1971)





L'homme et le poisson – La problématique

En bref:

- 🐟 pour un milliard d'êtres humains, le poisson (y compris les mollusques et les crustacés) est la principale, voire la seule, source de protéines ;
- 🐟 la pêche et l'aquaculture emploient directement, à temps plein ou à temps partiel, 35 millions de personnes ; plus de 95% d'entre elles vivent dans des pays en développement et pratiquent, en majorité, une pêche artisanale ;
- 🐟 actuellement, 75% des stocks de poissons marins et beaucoup de stocks de poissons des eaux intérieures d'importance commerciale font l'objet d'une surpêche ou sont pêchés jusqu'à leurs limites biologiques ;
- 🐟 la demande de produits de la pêche (y compris de produits de la pêche dans les eaux intérieures) a presque doublé depuis 40 ans et devrait continuer de progresser parallèlement à la croissance démographique mondiale.

Inutile de dire que pour décrire tout cela de manière satisfaisante il faudrait une quantité énorme d'informations. Ce livret sera donc sélectif et se concentrera sur les différents états de la pêche qui concernent plus particulièrement les zones humides, côtières et continentales, dans la perspective de Ramsar. Les points à considérer sont: l'aquaculture dans les eaux intérieures et côtières, les difficultés particulières qui se posent aux pêcheurs artisanaux, le rôle des méthodes internationales et nationales de gestion de la pêche, les poissons d'ornement, la pêche sportive, l'association pêche-agriculture (par exemple, la riziculture) et enfin, le rôle du consommateur averti.



La pêche

La pêche peut être : **industrielle, commerciale, artisanale, de subsistance ou sportive**

Elle est pratiquée dans différents écosystèmes de la **haute mer aux zones côtières et intérieures**

On distingue deux secteurs : les pêcheries de **capture et l'aquaculture**



Ramsar et la pêche

D'un point de vue technique, la Convention de Ramsar sur les zones humides, un traité inter-gouvernemental qui compte plus de 150 pays membres ou « Parties », est directement concernée par les eaux intérieures et les zones côtières proches du

rivage mais pas par les secteurs profonds de la haute mer. Les zones côtières proches du rivage sont des sites d'alevinage pour les poissons de la haute mer et pour la plupart des espèces côtières qui constituent les prises de la pêche. Ramsar considère donc, à juste titre, qu'il est vital de préserver la santé des écosystèmes côtiers tels que les estuaires, les mangroves, les herbiers marins et les récifs coralliens, pour le maintien des stocks de poissons côtiers et marins (sans parler des nombreux autres services que fournissent les zones humides). Les Parties à la Convention sont déterminées à garantir, dans leurs pays respectifs, l'utilisation durable des ressources halieutiques, dans les eaux intérieures et dans les eaux côtières, que ce soit pour la pêche de capture ou pour l'aquaculture, conformément à la Résolution sur la pêche, adoptée en novembre 2005 (pour en savoir plus, consultez : http://www.ramsar.org/res/key_res_ix_04_f.htm).

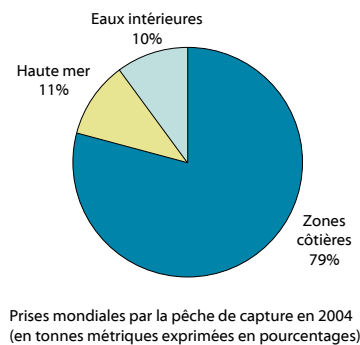
L'importance que revêtent les pêcheries pour la Convention est également évidente dans les critères qui servent à l'inscription des sites Ramsar (les zones humides d'importance internationale) : c'est ainsi que, selon l'un des neuf critères d'inscription «une zone humide devrait être considérée comme un site d'importance internationale si elle sert de source d'alimentation importante pour les poissons, de frayère, de zone d'alevinage et/ou de voie de migration dont dépendent des stocks de poissons se trouvant dans la zone humide ou ailleurs ».

Pêche dans les eaux intérieures & côtières & en haute mer

Cette perspective mondiale sur la pêche de capture illustre sans ambiguïté l'importance critique des écosystèmes côtiers.

Les prises mondiales dans les pêcheries des eaux intérieures, établies par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) d'après des rapports nationaux, s'élevaient à 9,2 millions de tonnes en 2004. Il s'agit cependant sans doute d'une sous-estimation car de nombreux pays (p.ex., en Afrique et en Asie du Sud-Est) éprouvent de grandes difficultés à obtenir des informations précises de la part de millions de pêcheurs qui exercent leur activité dans les eaux intérieures, en milieu rural, à temps partiel ou de manière artisanale.

Il est également bon de rappeler que les données mondiales ne traduisent pas toujours la réalité locale et nationale. Dans de nombreux pays, la pêche de capture dans les eaux intérieures joue un rôle vital car c'est une source de revenu et un apport alimentaire immédiat : or, l'importance de ce rôle est fortement sous-estimée dans les statistiques de la pêche. L'aquaculture dans les eaux intérieures n'est pas seulement source de protéines mais aussi de revenu pour les populations locales qui vendent et exportent le poisson vers d'autres régions et peut donc aussi avoir une importance commerciale. L'aquaculture et la pêche de capture dans les eaux intérieures sont précieuses, d'un point de vue nutritionnel, pour bon nombre des 26 pays sans littoral que la FAO considère comme des pays à faible revenu et à déficit vivrier.

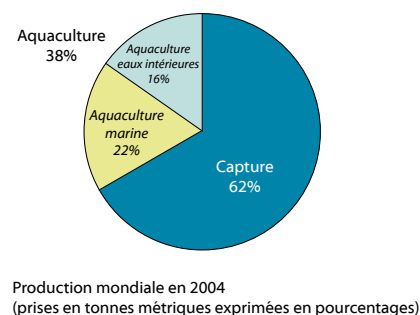


Dans certaines régions du monde, compte tenu du nombre de personnes concernées et de la valeur économique, les pêcheries intérieures sont plus importantes pour la pêche sportive que pour la pêche commerciale ou artisanale – c'est le cas, par exemple, dans les 19 pays d'Europe centrale et de l'Est où l'on estime qu'il y a 10 millions de pêcheurs sportifs et seulement 18 000 pêcheurs professionnels à plein temps. Dans ces régions, les pêcheurs sportifs sont souvent considérés comme le principal moteur de l'utilisation des pêcheries en eau douce.

Capter ou élever ?

Depuis quelques décennies, l'aquaculture dans les écosystèmes d'eau douce et côtiers a pris un essor considérable et les pêcheries de capture sont exploitées à la limite et même au-delà, de leurs capacités – la production des pêcheries de capture dépasse encore celle de l'aquaculture mais le fossé est en train de se combler.

L'aquaculture fournit aujourd'hui plus de 30% de la production totale mais près de 40% du poisson que nous mangeons (parce qu'une partie du poisson capturé alimente les poissons d'élevage, le bétail et la volaille). C'est le secteur alimentaire qui connaît la croissance la plus rapide. Souvent, il porte sur des produits de très haute valeur : en 2004, l'aquaculture (y compris la culture de plantes aquatiques) a rapporté USD 70 milliards et la pêche de capture USD 85 milliards.



L'aquaculture durable : un défi

L'aquaculture était déjà pratiquée il y a plusieurs milliers d'années en Chine, en Mésopotamie et en Egypte. Certains sites, comme les bassins de pisciculture du 15e siècle de Trebon, en République tchèque, sont d'ailleurs inscrits sur la Liste des zones humides d'importance internationale de la Convention de Ramsar. Autrefois, on élevait essentiellement des espèces de carpes tandis que l'aquaculture moderne fait intervenir une diversité beaucoup plus grande d'espèces marines et d'eau douce. Elle se pratique aussi bien dans les zones humides continentales (lacs et étangs, par exemple) que dans les zones humides côtières, dans des parcs, des cages, des radeaux, des étangs intérieurs et des rizières. Elle produit des poissons, des mollusques, des échinodermes, des crustacés et des plantes aquatiques. Elle prend la forme soit d'une activité commerciale dont le but est la vente sur des marchés alimentaires internationaux lucratifs, soit d'une activité qui vient compléter l'alimentation d'une famille ou apporter un revenu supplémentaire grâce à la vente sur les marchés locaux ; elle peut aussi être un système de production destiné à repeupler les lacs, les cours d'eau et les zones côtières pour les pêcheries de capture (pêcheries alimentées par l'aquaculture), y compris les pêcheries sportives qui constituent un marché non négligeable dans certaines régions du monde.

La croissance de la production aquacole constatée depuis quelques décennies augmente l'offre de poissons au moment où certaines pêcheries de capture s'effondrent par suite de la surexploitation et de la dégradation des habitats. L'aquaculture peut offrir des choix économiques dans des régions où il y a peu d'autres possibilités de développement. À titre d'exemple, au Chili, l'élevage du saumon procure 30 000 emplois en milieu rural et plus de 500 000 personnes travaillent dans l'aquaculture au Viet Nam, c'est-à-dire plus que dans les pêcheries de capture. L'aquaculture peut contribuer à limiter l'exode rural en créant de nouveaux emplois et apporter une contribution importante à l'économie nationale : le Viet Nam prévoit que d'ici à 2010, le rendement de son aquaculture pourrait valoir plus de USD4 milliards, avec des exportations d'une valeur de USD3 milliards. Dès à présent, la contribution de l'aquaculture à l'activité économique vietnamienne (plus de 6 % du PIB) est probablement la plus élevée du monde.

Mais, si l'aquaculture crée des emplois et procure une source alimentaire importante, certaines pratiques sont à l'origine de problèmes environnementaux et sociaux :

- ☛ destruction des mangroves pour faire place aux bassins d'aquaculture marine ;
- ☛ lourde dépendance par rapport à des intrants tels que l'énergie et les produits chimiques (antibiotiques, pesticides, hormones, etc.) ;
- ☛ utilisation de poissons sauvages comme source alimentaire, notamment pour les carnivores d'élevage tels que le saumon et les crevettes (dans ce cas, on pêche un aliment pour nourrir le poisson et le bétail) ;
- ☛ pollution des habitats locaux par les déchets alimentaires et les produits chimiques ;
- ☛ introduction d'espèces étrangères dans les zones humides, lorsque des espèces d'élevage s'échappent ;
- ☛ communautés locales privées des espèces sauvages dont elles dépendaient jusqu'alors pour leur sécurité alimentaire et qui ne sont pas en mesure de payer le prix élevé de nombreux produits d'aquaculture ; et
- ☛ déplacement des populations locales pour faire place aux activités d'aquaculture.

Des poissons pour les pêcheurs ET pour les oiseaux

Dans les années 1970, le polder de Qingshan, une zone de 800 ha à l'intérieur de la Réserve naturelle de l'ouest du lac Dongting (un site Ramsar) en Chine, fut endigué et drainé pour l'agriculture. 20 ans plus tard, le polder avait de graves problèmes d'inondations et, en 1998, le gouvernement décida de rendre la terre au lac et de reconverter les agriculteurs en pêcheurs !

Par un système de cogestion novateur, conçu avec l'aide du WWF Chine, chaque famille de pêcheurs est aujourd'hui copropriétaire du poisson avec la Réserve naturelle. Certes, un réseau de digues et de filets empêche les poissons de pénétrer dans les eaux ouvertes mais l'eau s'échange librement entre les deux zones. Les pêcheurs récoltent le poisson tous les ans (plus de 40 espèces) : en 2005, ils ont récolté 260 tonnes et 50 tonnes de plus petits poissons ont été maintenus dans le polder pour reconstituer les stocks des deux zones pour les années suivantes et contribuer ainsi au maintien des pêcheries de capture dans les eaux ouvertes.

Le polder est une zone d'alevinage importante et un site de nourrissage essentiel pour de très nombreux et très divers oiseaux d'eau migrateurs. Le poisson qui provient du polder est une nourriture capitale pour les oiseaux migrateurs durant la période d'hivernage. Le maintien de ces oiseaux dans le polder n'est pas seulement bon pour la conservation mais c'est aussi une source de revenu additionnel pour certains pêcheurs qui participent à des activités d'écotourisme en accueillant les touristes chez eux et en proposant des excursions en bateau.



WWF China © Zhou Huaikuan

De nombreux gouvernements et organismes d'aide au développement ont reconnu ces problèmes, de même que certains membres de l'industrie de l'aquaculture et des efforts ont été déployés pour atténuer les impacts négatifs. Certes, en aquaculture (et en agriculture) on utilise de la farine de poisson et de l'huile de poisson, mais cela sert de motivation pour maintenir des pêcheries productives de petits poissons pélagiques qui ne sont pas particulièrement recherchés par les consommateurs. De grands progrès ont été réalisés en vue de réduire l'indice de consommation pour la plupart des espèces en aquaculture et la farine de poisson est en train d'être remplacée par des protéines végétales ce qui est un facteur d'intégration positif entre l'agriculture et l'aquaculture. Dans une certaine mesure, la gravité des impacts sur l'environnement dépend de ce que l'on élève -- en général, l'ostréiculture et l'élevage des palourdes ont moins d'impacts négatifs que l'élevage des crevettes et des saumons.

L'aquaculture est la principale cause d'introduction délibérée d'espèces allogènes dont la production et la valeur ont augmenté dans de nombreuses régions. Le Chili est aujourd'hui le plus grand producteur mondial de plusieurs espèces de saumons d'élevage, toutes allogènes. Le tilapia (un poisson d'eau douce africain) est plus communément élevé en Asie que dans son domaine d'origine, en Afrique, et fournit à la fois un revenu et des protéines animales nécessaires aux ménages ruraux. Or, les espèces allogènes constituent également une grave menace pour la biodiversité indigène -- l'écrevisse européenne a failli être exterminée par un agent pathogène introduit d'Amérique du Nord ; des tilapias échappés d'élevages ont réduit la biodiversité indigène en Amérique latine. Les incidences des espèces de poissons allogènes sur les écosystèmes des zones humides restent un domaine de préoccupation permanent pour la Convention de Ramsar.

La communauté internationale, dans le but d'aider à porter à leur maximum les avantages des espèces allogènes et d'atténuer le plus possible les risques qu'elles posent, travaille à la rédaction de directives et d'informations sur l'utilisation responsable et le contrôle des espèces allogènes dans les pêcheries et en aquaculture. Le Conseil

international pour l'exploration de la mer (CIEM) et la FAO, entre autres, ont mis au point des codes de conduite et des bases de données sur l'introduction d'espèces. Selon les dossiers de la base de données de la FAO sur l'introduction d'espèces aquatiques, les avantages socio-économiques des espèces allogènes surpassent les dommages écologiques qu'elles causent. Il reste cependant nécessaire de disposer de directives et de codes de pratiques ainsi que de bonnes pratiques d'élevage pour gérer les espèces allogènes.

Une aquaculture durable, c'est possible -- la technologie est disponible et la législation nationale et internationale commence à exiger de bonnes pratiques d'élevage. Bien sûr, il reste encore beaucoup à faire, mais les progrès sont réels.



Principes internationaux pour l'aquaculture durable des crevettes

En Asie et en Amérique latine, et depuis peu en Afrique, l'élevage de crevettes est un des secteurs de l'aquaculture qui connaît la croissance la plus rapide mais c'est aussi l'un des plus controversés. L'expansion rapide de l'élevage de crevettes a généré un revenu pour de nombreux pays en développement et industrialisés mais ses incidences environnementales et sociales suscitent de plus en plus d'inquiétudes. Parmi les problèmes les plus graves, on peut citer les conséquences écologiques de la transformation d'écosystèmes naturels, en particulier de mangroves, pour construire des bassins à crevettes, les effets tels que la salinisation des eaux souterraines et des terres arables, l'utilisation de farine de poisson dans le régime alimentaire des crevettes, la pollution des eaux côtières par les effluents des bassins, les problèmes de biodiversité issus du prélèvement de géniteurs et d'œufs et les conflits sociaux dans certaines régions côtières. Certains doutent de la durabilité de l'aquaculture de crevettes au vu de l'auto-pollution qu'elle induit dans les régions d'élevage et de l'introduction d'agents pathogènes responsables d'épidémies graves pour les crevettes et, partant, de pertes économiques importantes pour les pays producteurs.

Compte tenu de l'intérêt mondial marqué pour l'élevage des crevettes et des questions que soulève son développement, un programme auquel participent l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Network of Aquaculture Centres in Asia-Pacific (NACA), le Programme d'action mondial pour la protection du milieu marin contre la pollution due aux activités terrestres du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE/GPA), la Banque Mondiale et le Fonds mondial pour la nature (WWF), a mis au point des principes internationaux pour une aquaculture responsable des crevettes (**International Principles for Responsible Shrimp Farming**) dans le but de fournir des principes de gestion de l'aquaculture des crevettes et qui donne des orientations sur la mise en œuvre du Code de conduite de la FAO pour une pêche responsable dans le secteur de l'élevage des crevettes. Les Principes tiennent compte des aspects techniques, environnementaux, économiques et sociaux de l'élevage des crevettes et servent de référence en matière de gestion pour l'industrie et le gouvernement en vue d'améliorer la durabilité générale de l'élevage des crevettes à tous les niveaux -- national, régional et mondial. Les principes et critères s'adressent au secteur public et au secteur privé qui peuvent élaborer des codes de pratiques adaptées au milieu local ou de meilleures pratiques de gestion pour l'élevage des crevettes qui correspondent aux conditions d'élevage local et aux contextes social, économique et environnemental.

FAO/NACA/UNEP/WB/WWF. 2006. *International Principles for Responsible Shrimp Farming*. Network of Aquaculture Centres in Asia-Pacific (NACA). Bangkok, Thailand. 20 p.

La Convention de Ramsar reconnaît que l'aquaculture dans les zones humides, côtières et intérieures, a la capacité d'améliorer le bien-être humain au niveau local et au niveau national lorsqu'elle est gérée de manière durable – mais il faut évaluer et inclure dans le processus décisionnel et de gestion les impacts environnementaux, économiques et sociaux éventuels pour faire en sorte que les zones humides continuent de fournir un large éventail de services.

Mangroves et aquaculture - un souci particulier

Certains experts estiment que depuis 20 ans, la superficie mondiale des forêts de mangroves a diminué de 35 % et que l'aquaculture est l'un des coupables. Cette menace est ressentie jusque dans les quelque 200 zones de mangroves inscrites sur la Liste des zones humides d'importance internationale ou « sites Ramsar ». L'élevage des crevettes et des poissons serait responsable de 42 % de la perte de mangroves et l'élevage des crevettes serait à lui seul à l'origine de 38 % des pertes enregistrées (bien que le rôle relatif des crevettes et des poissons dans cette perte reste encore controversé). Pour replacer les choses dans leur contexte, la valeur globale des mangroves pour la population, du point de vue de la protection des littoraux et des utilisations extractives telles que la pêche et l'exploitation du bois, est considérable – on a récemment estimé qu'elle serait de l'ordre de USD200 000-900 000 par an et par km².

Ces élevages côtiers qui sont souvent très lucratifs pour un petit nombre de personnes détruisent fréquemment une ressource naturelle qui joue un rôle important dans le maintien des moyens d'existence locaux. Mais tout n'est pas négatif, loin de là. Au fil des ans, le défrichement des mangroves au profit de l'élevage de poissons et de crevettes a ralenti dans un grand nombre de pays et cela, pour plusieurs raisons.

© Sebastia Semene Guitart



De nombreux gouvernements, plus conscients de l'importance des mangroves, ont imposé, soit des réglementations plus strictes sur l'utilisation, soit une interdiction pure et simple de défricher. Il est également apparu que, d'un point de vue technique, la mangrove n'est pas l'endroit idéal pour une aquaculture semi-intensive ou intensive : les nouveaux élevages cherchent à s'installer en arrière des zones cotidales couvertes de mangroves. Par ailleurs, de nombreux pays s'efforcent maintenant d'appliquer la Résolution VIII.32 de la Convention de Ramsar intitulée Conservation, gestion intégrée et utilisation durable des écosystèmes de mangroves et de leurs ressources qui permet de protéger efficacement les fragiles écosystèmes de mangroves du monde entier.

Un élevage de crabes sans danger pour la mangrove

« Pour être durable, il faut que l'aquaculture respecte davantage la mangrove ». Telle est l'opinion de Jurgene Primavera du département d'aquaculture du Southeast Asian Fisheries Development Centre (SEAFDEC). Le SEAFDEC, une organisation intergouvernementale basée aux Philippines qui compte 11 membres, est à l'avant-garde des techniques d'aquaculture qui soutiennent les moyens d'existence des communautés locales tout en conservant le capital de ressources naturelles.

Tantanang est une baie pittoresque, dans une municipalité côtière de l'île de Mindanao, où les 75% de résidents des 16 villages locaux dépendent de la baie pour leur subsistance. Souhaitant trouver une méthode durable d'élevage de crabes de palétuviers *Scylla serrata* dans les mangroves de la baie, dix organisations communautaires et coopératives, en collaboration avec les pouvoirs publics locaux, ont lancé, dans quatre villages, un projet qui s'inspire des techniques du SEAFDEC.

Avec des ressources financières attribuées par les pouvoirs publics locaux, chaque éleveur a construit un parc crabier de 2000 m². Un accord de gestion communautaire des forêts, conclu avec le ministère philippin de l'Environnement et des Ressources naturelles, concède aux éleveurs un droit de propriété de 25 ans, renouvelable, sur les parcs. Pour préserver le bon état des mangroves, les parcs couvrent au maximum 4 à 5 ha, ou un quart de la superficie totale des mangroves de chaque village, et sont conçus de manière à laisser la marée entrer et sortir sans entrave.

Le SEAFDEC continue d'aider à améliorer le régime alimentaire des crabes de palétuviers - qui consomment des « déchets » ou restes de poisson, recherchés et consommés par les plus pauvres en raison de la grave dégradation des pêcheries de capture des Philippines. Il va sans dire qu'il est vital de réduire, à long terme, l'utilisation de déchets de poisson.

Cette activité est aujourd'hui reprise dans d'autres pays, notamment, depuis peu, dans la République des Palaos. L'élevage pilote de *Scylla serrata* dans les mangroves est aujourd'hui pratiqué en tant que projet modèle d'aquaculture sans danger pour l'environnement.



© Simon Funge-Smith / FAO



© Rohana Subasinghe / FAO

Réflexion ambitieuse pour une pêche artisanale

Plus de 95 % des 35 millions de personnes qui pratiqueraient directement, soit à plein temps soit à temps partiel, la pêche et l'aquaculture, vivent dans des pays en développement et la plupart sont des pêcheurs artisanaux. Au moins 5,8 millions gagnent moins de un dollar par jour et sont donc parmi les plus pauvres du monde. Les pêcheurs artisanaux, qui dépendent des pêcheries pour leur subsistance et leurs moyens d'existence et dont les activités contribuent au revenu national, sont encore souvent vulnérables à la concurrence des flottilles industrielles et leurs intérêts sont généralement ignorés dans les décisions concernant la gestion des pêcheries. Il est regrettable que beaucoup de pays donnent encore la priorité aux flottilles de pêche industrielles sous prétexte qu'elles fournissent une plus grande part du poisson vendu sur les marchés internationaux, consommé ou exporté vers les pays industrialisés. En outre, la gestion des pêcheries est encore centralisée et hiérarchisée dans de nombreux pays.

Les eaux intérieures—un habitat polyvalent menacé

Production hydroélectrique, irrigation, navigation, fourniture d'eau municipale et à usage industriel mais aussi habitat pour les poissons : les utilisations des eaux intérieures sont multiples et variées et la concurrence féroce dont sont l'objet les ressources d'eau douce n'a donc rien de surprenant. Le détournement de l'eau pour l'irrigation et le développement hydroélectrique, la construction de routes, le pâturage du bétail, et la pratique universelle qui consiste à utiliser les cours d'eau de la planète comme des dépotoirs sont des pratiques qui mettent en danger les ressources des pêcheries des eaux intérieures et les populations qui en dépendent. En conséquence, les poissons des eaux intérieures (et la

Prendre le contrôle : les communautés de pêcheurs d'Argentine

Le couloir de zones humides qui longe les fleuves Paraná et Paraguay, la plus grande réserve d'eau douce d'Argentine, entretient la principale pêcherie intérieure du pays. Ce couloir alimente environ 3 millions de personnes en eau douce et quelque 100 000 pêcheurs artisanaux, commerciaux et de subsistance dépendent de la gestion durable des ressources halieutiques. Les communautés locales sont, en grande partie, tributaires de ces ressources pour leur sécurité alimentaire et leur emploi.

Avec l'aide de l'ONG Fundación PROTEGER, les communautés de pêcheurs des environs du Paraná et du Paraguay jouent désormais un rôle dans la gestion des zones humides dont elles sont tributaires, grâce à plusieurs progrès récents :

- 👉 la création de REDEPESCA (Réseau fluvial littoral de pêcheurs artisanaux), qui regroupe les associations de pêcheurs et compte plus de 3000 membres ;
- 👉 l'inscription du site Ramsar Humedales Chaco d'une superficie de 508 000 hectares et la participation directe des communautés locales à l'établissement et à l'application d'un plan de gestion pour le site ;
- 👉 la promotion de Humedales Entrerrianos del Paraná, d'une superficie de 100 000 hectares en tant que site Ramsar ;
- 👉 la nouvelle loi sur la pêche durable, défendue par PROTEGER, qui a pris effet en 2003, et le Traité régional sur la pêche dans le nord-est de l'Argentine qui, ensemble, consolident la base juridique de la gestion durable et soutiennent la participation de la société civile à la gestion.



Les pêcheurs-artisans du fleuve Paraná jouent un rôle important dans la gestion de cette zone humide, favorisant la conservation de leur mode de vie et de leur culture.



© Fundación PROTEGER

© Fundación PROTEGER

Un Fonds de USD240 millions pour la pêche artisanale en Afrique

Les communautés côtières d'Afrique vont bénéficier d'un appui financier de USD 240 millions pendant les dix prochaines années pour la gestion de leurs pêcheries. Le Fonds d'investissement pour la pêche durable, créé en mai 2006, est le fruit d'un partenariat entre l'Union africaine, la Banque Mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le WWF. Le Fonds pour l'environnement mondial a engagé USD 60 millions qui seront complétés sur la base de trois pour un par des fonds de contrepartie versés par d'autres donateurs.

Le Fonds d'investissement pour la pêche durable financera des projets pratiques tels que des programmes de gestion communautaire de surveillance et de contrôle des pêcheries - qui ont déjà raisonnablement fait leurs preuves dans plusieurs pays d'Afrique - ainsi que des programmes créant, pour les communautés côtières, des moyens d'existence pouvant se substituer à la pêche.

En Afrique, le poisson apporte une contribution vitale à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 200 millions de personnes et fournit un revenu à plus de 10 millions d'Africains qui sont pour la plupart des pêcheurs artisanaux et des petits chefs d'entreprises de production, transformation et commerce du poisson. Le Fonds d'investissement pour la pêche durable aidera directement certains de ces pêcheurs à obtenir leur subsistance par la gestion durable et à montrer la voie à beaucoup d'autres.



IUCN Photo Library © Philippe Tous

biodiversité des eaux douces en général) sont aujourd'hui le groupe d'espèces utilisées par l'homme le plus en danger.

La protection et la restauration des habitats sont des moyens d'atténuer ou de réduire beaucoup de ces impacts et il existe des moyens d'aider les poissons à contourner les barrages, de remédier à la pollution et de remodeler les zones humides dans l'intérêt des poissons et de la biodiversité en général. Les techniques les plus efficaces sont celles qui restaurent les processus écologiques et les services écosystémiques, comme par exemple celles qui rétablissent la liaison entre la plaine d'inondation et le cours d'eau principal, celles qui éliminent les barrages ou celles qui consistent à replanter la végétation riveraine. Ces techniques sont utiles à la biodiversité et non à telle ou telle espèce.

Malheureusement, elles se pratiquent généralement dans les pays industrialisés bien que l'on s'efforce actuellement de les promouvoir dans d'autres contextes. La protection est, cependant, beaucoup moins chère que la restauration et le budget des projets de développement devrait inclure, dès le début, la protection des habitats.

Quelles sont les solutions ?

Dans certains pays, on a compris que la cogestion, qui suppose la participation directe des pêcheurs artisanaux au processus de gestion, en collaboration avec les administrateurs publics de la pêche, peut être la clé de la sauvegarde des moyens d'existence des pêcheurs artisanaux, dans les eaux intérieures comme en mer. Sur le lac Victoria, en Afrique de l'Est, par exemple, la cogestion prend l'aspect de comités de gestion des plages (beach management units-BMU) qui forment une structure administrative locale et un point de contact pour le gouvernement. Les BMU ont aussi pour rôle d'informer la communauté sur la gestion d'entreprise, la nutrition, la santé et en particulier le VIH-sida, et sur la protection des habitats. Ainsi, la cogestion peut conduire à la mise au point de pratiques de gestion durables. La Convention de Ramsar encourage vivement ce genre d'approche participative de la gestion des pêcheries.

Il faut aussi se rappeler que la plupart des menaces qui pèsent sur les ressources des pêcheries intérieures proviennent de l'extérieur du secteur de la pêche : en conséquence, les solutions doivent également être cherchées en dehors de ce secteur.

Gérer en pensant aux écosystèmes - le Code de Conduite pour une Pêche Responsable

Au lieu de gérer telle ou telle pêcherie ou telle ou telle espèce, on préfère maintenant adopter une approche de la gestion durable des pêcheries à l'échelle de l'écosystème – mais de nombreux gouvernements continuent d'appliquer la première approche dans leurs pratiques de gestion.

Depuis 1994, en vertu de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS), les pays côtiers ont des droits d'exploitation exclusifs sur une zone de 200 milles marins à partir de leur littoral – la zone économique exclusive ou ZEE où l'on réalise environ 90% des prises de poissons marins. Cet accord a considérablement réduit la « zone d'accès libre » dans le milieu marin où il n'y a pas de contrôle convenu de l'exploitation (aujourd'hui, environ 5 % seulement des prises mondiales proviennent de cette « zone d'accès libre »), de sorte que l'on considère généralement que c'est « une bonne chose ». Cependant, cette situation pose des problèmes de gestion :

Un problème international : en effet, les poissons se moquent des ZEE et, pour certaines espèces exploitées qui franchissent les limites de ces zones (ou pire encore, pour les espèces telles que le thon et l'espadon qui parcourent des milliers de kilomètres) il est souvent indispensable d'instaurer des liens de collaboration officiels entre pays voisins ce qui est généralement très compliqué – une évaluation récente révèle que les accords bilatéraux ou multilatéraux effectifs sont l'exception plutôt que la règle.

Pour aider les pays à adopter une approche par écosystème plus responsable de la gestion de la pêche, la FAO a publié, en 1995, un Code de conduite pour une pêche responsable.

Un problème national : même au niveau national, il n'est pas facile d'avoir, d'appliquer et de faire respecter des plans de gestion efficace de la pêche ni de mettre en place les lois nécessaires pour contrôler l'exploitation dans la zone économique exclusive et seuls quelques pays s'en tirent particulièrement bien.

Un des graves problèmes que l'on tente de résoudre, tant au niveau international que national, est celui de la pêche dite « IUU » (acronyme anglais pour « illicite, non déclarée et non réglementée »). La pêche IUU concerne de nombreuses pêcheries de capture mais elle cible tout





© Aranyponty Zrt.

particulièrement les espèces de grande valeur telles que le thon. Souvent pratiquée par des flottilles qui battent pavillon de complaisance - des navires enregistrés officiellement dans un pays mais dont le propriétaire ou l'armateur est citoyen d'un autre pays - la pêche IUU est un élément non négligeable et préjudiciable du commerce international. La FAO a supervisé l'élaboration d'un Plan international d'action pour aider les pays à résoudre le problème - le fait que 70 pays aient élaboré ou soient en train d'élaborer un plan national pour lutter contre la pêche IUU est la preuve que l'on accorde une grande priorité à ce problème.

La gestion au niveau national – l'exemple de la Nouvelle-Zélande

En Nouvelle-Zélande, la pratique en matière de gestion de la pêche marine illustre toute la complexité et les problèmes de la gestion de la pêche au niveau national.

La zone économique exclusive de 200 milles marins de la Nouvelle-Zélande couvre 4,4 millions de km² d'océan et 15 000 km de littoral. Selon les estimations, la vie aquatique est riche de 8000 espèces dont environ 130 font l'objet d'une pêche commerciale. Dans les mers néo-zélandaises, la pêche de capture et l'aquaculture produisent 600 000 tonnes par an et atteignent une valeur d'environ USD 1 milliard ; plus de 90% des prises sont exportées et cette activité occupe le quatrième ou le cinquième rang parmi les revenus d'exportation de la Nouvelle-Zélande.

La gestion de l'exploitation par les trois groupes principaux – pêcheurs commerciaux, pêcheurs coutumiers Maori et pêcheurs sportifs – incombe au ministère de la Pêche qui compte environ 400 employés et dont 40 % des frais sont couverts par l'industrie de la pêche. Le ministère agit à trois niveaux :

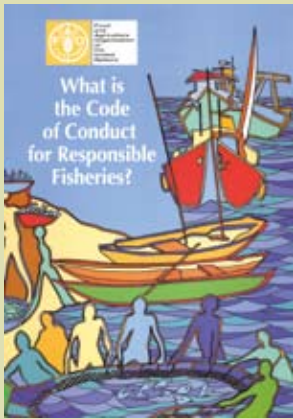
- il réalise des travaux de recherche et de suivi pour garantir que les règles et les règlements s'appuient sur des données scientifiques concernant l'état de chaque pêcherie ;*
- il contrôle l'accès et les engins de pêche, ainsi que les quotas qui sont régulièrement actualisés ;*
- il veille au respect des règles et des règlements.*

Parmi les poissons qui font l'objet d'une exploitation commerciale, 92 sont soumis à un Système de gestion des quotas, une méthode de gestion des stocks que ne pratiquent que quelques pays. L'attribution de quotas à titre individuel encourage l'adoption d'une perspective à long terme qui permet aux pêcheurs de planifier et d'investir avec sagesse dans l'équipement et le personnel pour capturer le poisson de manière durable, le transformer et le commercialiser. Le Système instaure une capture totale autorisée (CTA) pour chaque pêcherie soumise au Système de gestion des quotas, avec une attribution pour la pêche sportive et la pêche coutumière des Maori.

Chaque année, les mesures de gestion appliquées à un certain nombre de pêcheries néo-zélandaises sont examinées et les documents de consultation sont mis à la disposition du public qui peut donner son avis.

Pour d'autres informations sur la gestion des pêcheries néo-zélandaises, consulter : <http://www.fish.govt.nz/>.

Le Code de conduite pour une pêche responsable



Le Code de conduite pour une pêche responsable de la FAO est un jeu de recommandations et de directives important qui vise à aider les pays à gérer, de manière durable, leurs activités de pêche et d'aquaculture. Il s'adresse aux décideurs et aux gestionnaires des pêches et couvre un large éventail de thèmes--de la manière dont les pays devraient enregistrer et contrôler leurs flottilles à la manière dont ils devraient conduire leurs opérations de pêche et développer leur secteur aquacole. Ramsar recommande à ses Parties contractantes de faire du Code le principe directeur de la réglementation des pêches marines et en eaux douces et de l'aquaculture dans les sites Ramsar et autres zones humides.

Principes clés du Code :

- ☛ gérer les stocks en appliquant les meilleurs principes scientifiques disponibles ;
- ☛ adopter des méthodes de gestion prudente lorsque les effets des pratiques de pêche sont incertains (le principe de précaution) ;
- ☛ éviter la surpêche ; empêcher ou éliminer la capacité de pêche excessive ;
- ☛ atténuer le plus possible les rejets de poissons et les prises incidentes ;
- ☛ interdire les méthodes de pêche destructrices ;
- ☛ restaurer les stocks de poissons appauvris ;
- ☛ appliquer les lois nationales, plans de gestion et moyens d'application pertinents ;
- ☛ surveiller les effets de la pêche sur toutes les espèces de l'écosystème et pas seulement sur le stock de poissons ciblé ;
- ☛ collaborer avec d'autres États pour coordonner les politiques de gestion et les mesures d'application des règlements ;
- ☛ reconnaître l'importance de la pêche artisanale et la valeur des pratiques de gestion traditionnelles ;
- ☛ développer l'aquaculture de manière écologiquement et socialement responsable.

Pour compléter le Code, la FAO a publié plusieurs « directives techniques pour une pêche responsable » qui traitent de certains domaines en bien plus grand détail. Il existe, par exemple, des directives de la FAO sur l'intégration de la gestion de la pêche dans la gestion des zones côtières, les pêcheries intérieures, le développement d'une aquaculture responsable, et l'application à la pêche de « l'approche par écosystème ».

Le Southeast Asian Fisheries Development Centre a publié des directives régionales relatives à plusieurs des aspects de la gestion de la pêche couverts par le Code.

Pour en savoir plus sur le Code de conduite et les directives associées, consulter :

http://www.fao.org/figis/servlet/static?dom=org&xml=CCRF_prog.xml&dom=org&xp_nav=1&xp_lang=fr



Gros plan sur les récifs coralliens

On estime que, dans les pays en développement, 30 millions de pêcheurs artisanaux dépendent, du moins dans une certaine mesure, des récifs coralliens pour leur subsistance et leurs moyens d'existence. Dans ces pays, les récifs coralliens contribuent au quart des prises annuelles de poissons – et en Asie uniquement nourrissent environ un milliard de personnes. Les récifs coralliens entretiennent également d'importantes pêcheries sportives et jouent un rôle essentiel dans l'approvisionnement en poissons du commerce hautement lucratif des poissons d'aquarium.

Le revenu de la pêche dans les récifs est considérable – selon la valeur des prises, elle peut rapporter entre USD 15 000 et 150 000 au km², ce qui ne saurait laisser indifférents les 78 pays de la planète qui possèdent des récifs coralliens tropicaux. La pêche sportive dans les récifs, à elle seule, générerait plus de USD 100 millions par an. Cinquante sites de récifs coralliens ont été jugés d'importance internationale et inscrits sur la Liste de Ramsar. D'autres devraient suivre.

Malheureusement, les nouvelles ne sont pas bonnes pour les récifs coralliens de la planète. Des rapports récents estiment que 24% sont en péril imminent en raison des pressions anthropiques et que 26 % de plus sont menacés à plus long terme. Et cela s'ajoute aux 20% de pertes subies ces dernières années.

La surpêche et les pratiques de pêche destructrices sont des problèmes fondamentaux, tout comme la pollution due aux activités terrestres, et se conjuguent pour exacerber les effets du réchauffement climatique. Le problème c'est que les mauvaises pratiques apportent des avantages à court terme aux pêcheurs mais des pertes à long terme pour la société : on estime qu'en Asie du Sud-Est, les pêcheurs qui dynamitent les récifs coralliens gagnent parfois jusqu'à USD 15 000 au km² mais créent des pertes pour la société de l'ordre de USD 91 000 à 700 000 au km² sur une période de 20 ans. Les estimations obtenues pour les effets financiers de la surpêche sont semblables.

Gérer le récif australien de la Grande-Barrière

S'étirant sur 2300 km le long de la côte du Queensland, le parc n'abrite pas seulement des récifs coralliens mais aussi des mangroves, des herbiers marins, des cayes sablonneuses et coralliennes, des îles côtières et des profondeurs océaniques : une superficie époustouflante de 345 000 km².

Le récif australien de la Grande-Barrière, le plus grand écosystème corallien du monde est protégé au titre de la loi de protection du récif de la Grande-Barrière (1975) qui porte création du parc et de son organe de gestion, l'Autorité du Parc marin de la Grande Barrière.

L'objectif général étant de maintenir la riche diversité du parc, celui-ci est géré comme une zone polyvalente et dispose d'une bonne politique de zonage et d'un plan de gestion efficace qui sont appliqués et adaptés depuis 30 ans. Un certain nombre d'activités durables sont autorisées dans le parc, notamment le tourisme, la plongée sous-marine et la pêche commerciale et sportive. La contribution annuelle du parc à l'économie australienne ? USD 4,5 milliards, dont USD 3,9 milliards proviennent du tourisme, USD 469 millions des loisirs et USD 115 millions de la pêche commerciale, générant en tout 63 000 emplois.

C'est le gouvernement du Queensland qui est responsable de la gestion de la pêche dans le Parc mais l'Autorité du parc négocie avec le gouvernement de l'État et les principaux acteurs pour faire en sorte que l'impact des pêcheries sur les écosystèmes reste minimal. Un ensemble de réglementations permet une gestion efficace des prises et de l'effort de pêche commerciaux, sportifs et des bateaux de louage. Il comprend un système d'attribution des permis bien contrôlé, la fermeture de la pêche durant les périodes de frai des espèces clés, des mesures spéciales qui protègent des poissons de récifs particuliers et des règlements spéciaux pour réduire les prises incidentes et les pertes de tortues. La pêche sous-marine pour la capture de poissons d'aquarium, de coraux, de langoustes, de trochus et de concombres de mer est soumise à des règles particulières : elle requiert un permis du parc et un permis du gouvernement de l'État.

IUCN Photo Library © Jim Thorsell



La saga du Tanga

Les trois districts côtiers de la région de Tanga, en Tanzanie, en collaboration avec les autorités publiques de district et régionales et l'aide technique de l'UICN ont mis sur pied six Zones de gestion collaborative (ZGC) qui couvrent toute l'étendue du littoral de Tanga – soit 1604 km² d'eaux côtières riches en récifs coralliens, mangroves, prairies sous-marines et estuaires qui apportent de nombreux avantages directs et indirects aux 49 communautés locales (environ 200 000 personnes). Chaque ZGC comprend entre trois et 14 villages et couvre une superficie de 100 à 400 km². L'objectif général consiste à améliorer le bien-être des communautés côtières en améliorant la santé de l'environnement côtier dont elles dépendent.

Dans le contexte des six ZGC, des plans de gestion des ressources sont élaborés et appliqués avec la participation directe des comités de villages et du gouvernement de district. Dans les plans, les ZGC traitent les principaux problèmes auxquels sont confrontés les villages participants : pratiques de pêche destructrices, contrôle des pêcheurs 'en visite' (surtout de Zanzibar) et création et gestion de zones interdites à la pêche pour permettre le rétablissement des récifs et la reconstitution des stocks de poissons. Chaque plan définit aussi un système de collecte et d'analyse des données sur la pêche par les communautés. Le succès de cette entreprise – une amélioration de l'état des récifs dans les zones interdites à la pêche; une confiance mutuelle qui s'est instaurée entre les villages et les autorités locales ; et un système efficace de ZGC – en fait une expérience pleine de promesses pour tout le littoral de la Tanzanie et plus encore.

Riz et poisson – un mélange puissant

Cent treize pays cultivent le riz qui pousse, à 90%, dans des milieux inondés – il est donc tout à fait justifié que les rizières, qui sont en réalité des zones humides irriguées par l'homme, puissent devenir des sites Ramsar. La plupart du temps, la riziculture pluviale, irriguée et à submersion profonde offre un milieu parfait pour les poissons, les crustacés, les mollusques, les amphibiens et les plantes aquatiques dont la récolte complète le régime alimentaire en milieu rural depuis que l'on cultive le riz. Plus de 80 espèces animales vivant dans les rizières servent à l'alimentation, à la médecine et aux pratiques culturelles.

Le milieu des rizières est également propice à la pisciculture, souvent d'espèces herbivores introduites. L'association de la culture du riz et de l'élevage de poissons existe en Chine depuis l'an 100 avant J.-C. et depuis des siècles, elle est largement répandue dans toute l'Asie du Sud-Est.

La pisciculture est une source de protéines et une source potentielle de revenu mais elle apporte aussi de nombreux avantages pratiques à la riziculture : les poissons peuvent éliminer les herbes indésirables, consommer les éventuels ravageurs du riz et réduire les besoins d'engrais



grâce à leur contribution au cycle des matières nutritives. Il est à regretter que ces sources alimentaires supplémentaires soient souvent sous-évaluées au moment où se prennent les décisions de gestion parce que leur exploitation entre rarement dans les statistiques. Certaines variétés de riz hautement productives, qui augmentent la valeur des récoltes, nécessitent cependant de grandes quantités d'engrais et de pesticides et moins d'eau, affectant la récolte d'importantes sources alimentaires aquatiques supplémentaires. Avec l'intensification de la production rizicole, les communautés oublient les connaissances locales en matière d'agriculture, d'aliments et de médicaments traditionnels. Les riziculteurs et leurs familles sont les premiers perdants, et parfois les communautés locales également, lorsqu'il n'y a plus de poissons excédentaires et d'autres produits aquatiques à vendre ou à échanger.

Rizières et poissons dans le village de Ban Khoum, RDP lao

Le village de Ban Khoum compte 50 ménages et une population totale de 333 habitants qui exploitent 42 hectares de rizières. La plupart des rizières appartiennent à la communauté et le chef de village attribue des lots aux ménages. Quelques rizières appartiennent à des particuliers et sont allouées par les autorités de district ; les propriétaires paient une taxe aux autorités de district et au village.

Pour pallier le déclin sensible des prises de la pêche, des plans de gestion et des règles d'exploitation des ressources aquatiques, élaborées par la communauté, autorisent chaque villageois à capturer du poisson dans n'importe quelle rizière communale à condition que l'on n'y pratique pas activement l'élevage de poissons. Des règles convenues régissent l'exploitation des ressources dans les cours d'eau et les canaux d'irrigation des rizières, contrôlent des sites de pêche particuliers, les engins de pêche, les espèces cibles et imposent des restrictions saisonnières. Toute violation peut donner lieu à une amende, à la confiscation du poisson et parfois même, à une peine de prison. C'est depuis que le gouvernement a décidé, il y a quelques années, de décentraliser le pouvoir vers les provinces, les districts et les villages, qu'il est devenu possible d'instaurer ces contrôles.

Le poisson est la principale source de protéines et, à ce titre, joue un rôle capital pour les moyens d'existence du village. Sur les 26 espèces capturées, 17 au moins sont présentes dans les rizières et six s'y reproduisent. Parmi les autres espèces aquatiques les villageois consomment cinq amphibiens, trois reptiles au moins, deux crevettes, quatre mollusques, neuf insectes, et 10 espèces de plantes aquatiques. Par ailleurs, trois autres espèces de crustacés et cinq espèces de plantes nourrissent les canards, les cochons et les poulets.



Le riz biologique – bon pour les consommateurs, les agriculteurs ET la faune sauvage

Le delta de l'Ebre, où vivent 50 000 personnes, couvre environ 320 km² dans le nord-est de l'Espagne. Un cinquième de la production nationale de riz provient de cette région essentiellement agricole où les rizières occupent 65% de la superficie. C'est un paradis pour les oiseaux d'eau - 40 000 couples de 50 espèces y sont présents toute l'année mais les concentrations sont beaucoup plus élevées en hiver et durant la migration d'automne. Le delta abrite, par exemple, la plus grande colonie mondiale du goéland d'Audouin, une espèce en danger.

Normalement la culture du riz est bonne pour les oiseaux d'eau mais les techniques modernes - usage intensif de pesticides et d'engrais et systèmes de drainage artificiels - ont des effets négatifs notables. Les riziculteurs d'Espagne peuvent recevoir des subventions de l'Union européenne pour utiliser des techniques moins dommageables telles que le désherbage mécanique qui permet de réduire l'application d'herbicides et de pesticides dangereux, le prolongement de la période d'inondation, etc. mais, si cette agriculture sensible à l'environnement est bénéfique, elle ne va pas aussi loin que les méthodes biologiques mises au point dans le delta de l'Ebre, qui interdisent l'utilisation d'engrais artificiels, de produits phytosanitaires ou de semences traitées.

En 1997, SEO/BirdLife ont mis en route, dans le delta, un projet financé par le projet Life de l'Union européenne pour déterminer comment les techniques de culture du riz peuvent être modifiées afin de devenir bonnes pour les agriculteurs, les consommateurs ET la faune sauvage. Dans leur ferme expérimentale, ils ont étudié et comparé la culture du riz biologique aux méthodes agro-écologiques et classiques.

Le projet SEO/BirdLife a conclu que les densités de poissons et d'invertébrés dans les cultures biologiques sont le double de celles que l'on trouve dans les cultures agro-écologiques et classiques. En conséquence, on y trouve aussi plus d'oiseaux, particulièrement entre août et octobre et après la récolte du riz lorsque les oiseaux peuvent facilement capturer le poisson et les invertébrés. Conclusion : le riz biologique est meilleur pour la nature mais il est aussi meilleur pour les agriculteurs car il se vend plus cher sur le marché en pleine expansion de l'alimentation biologique.

La pêche sportive

La pêche récréative peut être importante en terme de volume de poissons capturés et de poids économique dans certains pays, tels que l'Australie, le Canada, le Chili, les États-Unis, de nombreux pays européens et la Nouvelle-Zélande. En Allemagne, on estime qu'il y a 3,3 millions de pêcheurs sportifs qui dépensent USD 8,2 milliards par an et dont les activités procurent 52 000 emplois, bien souvent dans les zones rurales ; en Angleterre et au pays de Galles, la pêche récréative rapporte environ USD 6,4 milliards, aux États-Unis USD 24 milliards et au Canada USD 5 milliards. On peut comprendre que si elle n'est pas gérée durablement, elle peut avoir des effets très négatifs sur l'état des stocks de poissons et conduire à des conflits entre les pêcheurs sportifs et les pêcheurs artisanaux. Beaucoup de pays ont introduit des règlements pour contrôler les prises des pêcheurs sportifs et protéger les stocks de poissons dans les écosystèmes continentaux et marins. Il faut aussi déployer de plus grands efforts pour augmenter les incidences sociales et environnementales positives des pêcheries récréatives pour les communautés locales et rurales. La plupart de ces activités ont lieu dans de vastes régions tels que de nombreux sous-bassins de l'Amazone et les grands fleuves d'Argentine et du Chili. Le plus souvent, les pêcheries sportives sont des entreprises étrangères qui interfèrent fréquemment avec les pêcheries locales ; inclure ces communautés pourrait avoir un effet positif notable sur la conservation de nombreuses pêcheries et sur l'amélioration des moyens d'existence des communautés elles-mêmes.

Aranypony – approche polyvalente de la pisciculture en Hongrie

Un réseau de bassins de pisciculture établi au début du 20e siècle est au cœur de la Réserve naturelle des étangs de Retszilás, un site Ramsar de Hongrie. Les bassins de pisciculture d'Aranypony qui se trouvent dans la Réserve naturelle sont une propriété privée, gérée en tant qu'élevage de poissons biologique – un des trois élevages hongrois certifiés de ce type.

Cette exploitation de 760 ha produit, dans ses 49 étangs dont les dimensions varient de un à 70 ha, des brochets, des perches et des tanches, ainsi que trois espèces de carpes, à l'intention des pêcheurs sportifs et pour la vente aux niveaux national et international ; elle produit aussi et commercialise des poissons d'ornement.

Grâce à un aménagement original, Aranypony offre bien plus qu'une simple expérience de pêche. Pensant aux familles des pêcheurs, l'exploitation propose des chambres, un site de campement, un restaurant de cuisine traditionnelle hongroise et la possibilité de louer des bicyclettes. Et cela ne s'arrête pas là. Des anciennes écuries ont été transformées en musée de la pêche, le seul du genre en Hongrie, qui présente une exposition en plein air pour illustrer le mode de vie des pêcheurs hongrois d'autrefois.

Enfin, l'approche polyvalente adoptée par Aranypony a conduit l'entreprise dans le monde de la recherche. En collaboration avec l'institut Hongrois pour la pêche, l'aquaculture et l'irrigation, elle a mis en place un laboratoire de terrain qui surveille le milieu des zones humides tout en élaborant des méthodes d'aquaculture nouvelles et en étudiant différents aspects techniques des exploitations de pisciculture polyvalentes. Aranypony a également joué un rôle essentiel, avec les universités et les instituts de recherche de Hongrie, dans l'élaboration et la mise à l'essai des normes hongroises de pisciculture biologique qui fixent les normes techniques du processus dans son ensemble, de l'étang à la table.



Le consommateur averti

Si vous vivez dans un pays industrialisé, il ne fait aucun doute que votre supermarché local ou votre poissonnerie favorite propose un assortiment de produits propres à tenter votre palais et votre portefeuille -- crevettes, calmars, crabes, moules, langoustes et poissons frais en abondance tandis que les congélateurs regorgent des mêmes produits. Pourtant, cette image d'abondance trahit les pratiques non durables de la pêche. Alors que faire ? Dans le monde entier, le **Marine Stewardship Council** donne au consommateur la possibilité de choisir. Il existe aussi plusieurs initiatives nationales de certification et d'éco-étiquetage pour garantir que les produits proviennent de sources gérées durablement et aider le consommateur à faire le bon choix. La FAO a élaboré des directives sur l'éco-étiquetage des produits de la pêche marine et en eaux douces ; des travaux sont en cours pour élaborer une certification écologique des produits de l'aquaculture.

Autre domaine où le consommateur peut faire un choix en connaissance de cause : le commerce destiné aux aquariums d'eau de mer. Les récifs d'Asie, continent dont les produits dominent le marché mondial et où le commerce est en expansion rapide, sont tout particulièrement menacés. À l'échelon mondial, la valeur d'importation est passée de USD 24-40 millions dans les années 1980 à USD 200-300 millions aujourd'hui, selon les estimations. Environ 1000 espèces d'organismes marins (poissons et invertébrés, y compris les coraux) font l'objet d'un commerce international et sont surtout importées par les Etats-Unis, l'Europe et le Japon. La surexploitation et les pratiques de pêche destructrices – par exemple, la pêche au cyanure et à la dynamite ainsi que le bris des coraux en vue de récupérer les poissons endormis -- sont les problèmes les plus graves. Ces pratiques peuvent menacer la biodiversité ichtyologique au niveau local et aboutir à des extinctions locales d'espèces rares et endémiques. Mais dans ce domaine aussi, il y a des progrès.

Le **Marine Aquarium Council** a conçu un processus de certification pour gérer le commerce, de la capture à la vente au détail et au consommateur final. Un programme de suivi est en place dans les zones de capture pour évaluer le programme de gestion locale et agir en tant que système d'alerte rapide afin de détecter les impacts du commerce sur l'écosystème. Vers le milieu des années 1990, le Conseil national de la recherche du Brésil a lancé le Projet Piaba de développement communautaire qui vise à promouvoir la conservation des forêts ombrophiles et des plaines inondables par l'exportation de tétras cardinaux (poissons d'ornement populaires) capturés dans la nature. Le slogan de Piaba, « achetez un poisson, sauvez un arbre », illustre à quel point les eaux intérieures sont étroitement liées à leur environnement.



En 1997, le WWF et Unilever ont fondé le **Marine Stewardship Council (MSC)**, une ONG internationale, indépendante depuis 1999, qui collabore avec des détaillants, des gouvernements, des ONG, des spécialistes de la conservation, l'industrie de la pêche et d'autres acteurs en vue de promouvoir une pêche durable. Les produits issus de pêcheries bien gérées peuvent être 'certifiés' à condition de répondre à des normes rigoureuses de durabilité; ils portent alors le label MSC – ce qui donne au consommateur la possibilité de faire un choix en connaissance de cause. À ce jour, plus de 20 pêcheries, petites ou grandes, y compris deux pêcheries continentales de Suède, ont été certifiées et 18 autres sont en train de subir l'évaluation rigoureuse qui permettra de déterminer si elles répondent aux normes MSC. Plus de 100 acheteurs principaux de fruits de mer ont promis d'acheter des produits certifiés MSC et plus de 400 produits de la mer certifiés MSC sont aujourd'hui sur les marchés mondiaux.

Assurez-vous que votre choix compte !
<http://www.msc.org/>



Langoustines capturées par la pêcherie certifiée MSC Loch Torridon Nephrops Creel, Ecosse.
 (© WWF-Canon / Edward Parker)

Restera-t-il du poisson pour demain ?

L'avenir des pêcheries mondiales revêt une importance vitale pour chacun d'entre nous. Les problèmes sont souvent complexes et les intérêts particuliers peuvent parfois sembler irréconciliables. La Convention de Ramsar sur les zones humides est déterminée à promouvoir des pratiques de gestion participative et collaborative efficaces, aussi bien pour les habitats que pour leurs ressources et, comme nous l'avons vu, de grands progrès sont réalisés un peu partout dans le monde pour rationaliser l'utilisation des pêcheries et des zones humides qui les entretiennent, ainsi que pour garantir qu'elles restent productives et durables pour nos enfants et nos petits-enfants.

Le Secrétariat Ramsar tient à remercier l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le Centre pour les Pêcheries (Projet "Mer autour de nous" - Sea Around Us) pour leur aide lors de la préparation de ce texte.



Les zones humides
 sont essentielles pour la pêche
 protégez-les

estuaires, marécages, lacs, récifs coralliens, rivières, mangroves, étangs... etc.



CONVENTION ON WETLANDS
CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES
CONVENCIÓN SOBRE LOS HUMEDALES
(Ramsar, Iran, 1971)

La Convention de Ramsar a pour mission
“la conservation et l’utilisation rationnelle des zones humides par
des actions locales, régionales et nationales et par la coopération
internationale, en tant que contribution à la réalisation du
développement durable dans le monde entier”.

Pour en savoir plus sur la Convention de Ramsar et ses activités,
consultez le site Internet de Ramsar, géré par le Secrétariat Ramsar
et mis à jour quotidiennement:

www.ramsar.org

Secrétariat de la Convention de Ramsar

Rue Mauverney, 28
1196 Gland, Suisse
Tel: +41 22 999 0170
Fax: +41 22 999 0169
e-mail: ramsar@ramsar.org